

Phonème : unité minimale distinctive d'une langue

/t/ et /d/ sont des unités distinctes en français

Allophone : variantes [phonétiques] d'un même /phonème/

[r], [ʀ], [ʁ], [ʁ̥] sont des variantes de /r/

[ʁ] est un son, /r/ est une classe de sons

Paire minimale : opposition de deux mots qui se distinguent par un seul phonème

/tɔ̃/ ≠ /dɔ̃/

« taon » ou « ton » ≠ « don » ou « dont »

Distribution complémentaire : situation phonologique où un phonème se prononce différemment selon son environnement phonétique et ne figure jamais dans le même contexte

[t] et [t_s] sont en distribution complémentaire en français québécois

[t] apparaît là où [t_s] n'apparaît pas

[tu] *[t_su], [tiʀ] *[tiʀ],

« toux », « tire »

Syllabe ouverte : qui se termine par une voyelle

La 2^e syllabe du mot « partie » [ti] est une syllabe ouverte.

Syllabe fermée : qui se termine par une consonne

La 1^{re} syllabe du mot « partie » [paʀ] est une syllabe fermée.

Neutralisation : perte d'opposition distinctive entre des phonèmes

En français, il y a opposition entre [e]/[ɛ] en syllabe ouverte finale

[fe] « fée », [fɛ] « fait »; [epe] « épée », [epɛ] « épais »

mais elle est neutralisée en syllabe fermée où [ɛ] est toujours réalisé

[pɛʀ] *[peʀ] « paire ».

En syllabe ouverte interne, la réalisation est libre

[mezɔ̃] ou [mɛzɔ̃] « maison », [pleziʀ] ou [plɛziʀ] « plaisir ».